

# Politiques publiques

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Le cours aborde l'organisation territoriale administrative et politique de la France (Etat et collectivités territoriales), le partage des compétences et leur impact dans le cadre du dialogue pouvoirs publics territoriaux-associations locales. Il étudie la mise en œuvre d'un diagnostic territorial, l'élaboration d'une politique publique et son évaluation.

## Objectifs

---

- \* Donner des clés à des non-spécialistes qui, dans leur vie professionnelle, auront comme interlocuteurs et partenaires des services de l'État et des collectivités territoriales.
- \* Sensibiliser les étudiant.e.s au rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques publiques et à l'évolution de la commande publique.
- \* Analyser un contrat de ville réel, son appel à projets et les réponses apportées par les acteurs associatifs du champ social, culturel et éducatif notamment.

## Évaluation

---

- \* Dossier commun avec les cours de *Pilotage financier* et *Contrôle de gestion* à faire en groupe / présentation orale.

- \* Devoir sur table.

## Pré-requis nécessaires

---

Ils seront acquis au semestre 5.

- \* Connaissances générales du paysage associatif français, de la Loi et du décret 1901 sur le contrat associatif.
- \* Savoir lire un budget prévisionnel.
- \* Connaissances en méthodologie de projet.

## Compétences visées

---

- \* Distinguer les compétences des interlocuteurs publics (État/Collectivités territoriales) en relation avec le tissu associatif.
- \* Comprendre la construction d'une politique publique.
- \* Répondre à un appel à projet, notamment du type « contrat de ville »
- \* Construire des indicateurs d'évaluation de son action en relation avec les exigences des pouvoirs publics.
- \* Identifier les conséquences de la décentralisation et de la déconcentration dans le dialogue pouvoirs publics-associations.

## Bibliographie

---

BOUSSAGUET Laurie, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET (dir.), *Dictionnaire de politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014

DE GUNTEN B., MARTIN A., NIOGRET N., *Les institutions de la France*, Nathan

MÜLLER, Pierre, *Les politiques publiques*, PUF « que sais-je », 2013

*Dictionnaire des politiques territoriales*. Pasquier Romain. Presses de Sciences Po.

*Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville. Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache.

*Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales*, 2014, [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

*Rapport d'étape du Comité national de suivi et d'évaluation  
de la Charte d'engagements réciproques entre l'État, le  
mouvement associatif et les collectivités territoriales, 2017,*

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

<http://www.ville.gouv.fr/>

## Ressources pédagogiques

---

Appels à projet.

Cas.